

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

**Arrêté du 16 décembre 2020
portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable
des différends relatifs aux marchés publics de Paris**

NOR : ECOM2100873A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R 2197-1 et R 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des Comptes en date du 14 décembre 2020 ;

Arrête

Article 1

Madame ULMANN (Martine), conseillère maître honoraire, est nommée vice-présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris, à compter du 15 décembre 2020.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Fait le 16 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques
Laure BEDIER